



CPOM

L'association a signé le Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Conseil Départemental. Ainsi l'association en 2023 a pu (entre autres) se doter d'un véhicule, acquérir du matériel pour améliorer les prises en charges (draps de glisse, gants à usage unique pour la toilette...) matériel pour améliorer les conditions de travail (disques pivotant et coussin pour améliorer l'assise dans les véhicules, siège pour les bureaux...) et la sécurité des personnels (sifflets anti-gibier pour véhicule).

L'association va travailler à la mise en œuvre des actions 2024 et notamment :

- Extension des interventions sur le secteur d'Ainay le Château
- Utilisation des casques de réalité virtuelle et ateliers mémoire pour les usagers (en individuel) et toujours le prêt de jeux sur demande (pour jouer à la maison avec les aidants familiaux...)
- Mise en place d'actions « bien-être » pour le personnel (3 séances au choix/an dans la limite de 50€ par séance) : ex : sophrologue, ostéopathie, yoga, modelage du corps...
- Mise en place de séance d'APP (analyse de la pratique professionnelle) pour les intervenantes à domicile
- Mise en œuvre de différentes formations pour le personnel : PSSM (1^{ers} secours en santé mentale), gestes de premiers secours, aide à la toilette, formations en distanciel (entretien du logement, entretien du linge...)

Flash Info
Février 2024

